

Présentation Introduction

Volume 19, numéro 1, avril 1987

Sociologie des phénomènes démographiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001587ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001587ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

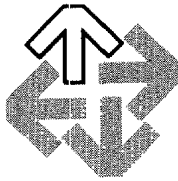
[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1987). Présentation. *Sociologie et sociétés*, 19(1), 5–8.

<https://doi.org/10.7202/001587ar>

Présentation



La sociologie des phénomènes démographiques demeure encore embryonnaire au Québec. L'objectif du présent numéro est d'abord et avant tout de prendre acte d'une partie de la production présentement en cours au Québec. Cette production s'effectue dans deux lieux distincts: d'abord du côté de la démographie, certains travaux tentent de situer les phénomènes démographiques dans leur dimension sociale (voir par exemple les textes de Gauvreau, Kempeneers, Giguère); ensuite du côté de la sociologie, certains phénomènes qui sont abordés sont centraux à la compréhension de la reproduction démographique. C'est le cas par exemple des études sur les garderies (Granger), sur le partage du travail domestique (Le Bourdais, Hamel et Bernard) et sur les nouvelles technologies de la reproduction humaine (Vandelac). Si la plupart des tenants et tenantes de la démographie sociale au Québec intègrent les travaux issus de la sociologie, l'inverse n'est pas nécessairement vrai. Il est à souhaiter que le présent numéro serve à établir une voie à double sens entre les deux disciplines.

Il existe plusieurs raisons à l'isolement de deux disciplines pourtant prédestinées à cohabiter. Les textes présentés dans la section «Démographie sociale: objets et méthodes» tentent de suggérer quelques réflexions sur ce thème. Gervais et Ouellet situent l'orientation fortement «quantitativiste» de la démographie dans un contexte historique qui a vu naître celle-ci sous l'impulsion de l'État libéral soucieux de gérer sa force de travail. Ainsi, la difficulté pour la démographie de devenir «sociale» est interprétée en fonction de ses liens historiques lourds avec la statistique administrative. Fournier pose la question de l'autonomie de la démographie par rapport à la sociologie: en faisant allusion à Durkheim pour qui la démographie aurait peu d'autonomie, il est amené à s'interroger sur la différenciation-spécialisation disciplinaire au Québec, en particulier à l'Université de Montréal. Il suggère comme éléments de réponse le contexte particulier du développement rapide de la faculté des sciences sociales entre 1955 et 1965 où les premiers membres de la nouvelle génération de professeurs «se comportent comme des barons et, dès que les conditions sont réunies, ils se découpent un territoire et en font leur fief». Weiss-Altaner se pose la question de savoir qui s'occupe de la théorisation des phénomènes démographiques au Québec? Il constate d'abord qu'il existe peu de travaux démographiques en dehors de la démographie et que celle-ci est trop isolée dans la démométrie aux dépens de l'explication. À partir d'une comparaison entre la production démographique québécoise et latino-américaine, il suggère que le nationalisme semble avoir influencé la pensée démographique dans les deux régions mais différemment: pendant qu'au Québec on s'inquiète du problème linguistique et du renouvellement de la population, en Amérique latine, on remet en question les structures sociales et les liens conventionnels entre la croissance démographique

et le développement économique. Bernard insiste sur la convergence de fond entre la démographie et la sociologie. En prenant comme exemple le domaine de la mobilité sociale, il affirme que le travail ne peut trouver toute sa signification que s'il est situé dans les deux sphères marchande et domestique. Ainsi, c'est tout le champ de la mobilité sociale qui doit s'ouvrir pour tenir compte des idées nouvelles, en particulier en ce qui concerne les relations hommes-femmes. Coté aborde les liens interdisciplinaires par le biais des migrations internes: il affirme que la sociologie manifeste très peu d'intérêt pour la dimension démographique alors que la démographie a peu de contenu théorique. En prenant l'exemple de ses recherches sur la migration interne en Angleterre, il illustre l'importance du phénomène migratoire comme révélateur de changements sociaux profonds et à long terme. Enfin, Hamel pose la question inverse: quel est l'impact de l'évolution de la structure de la population sur la réforme fiscale canadienne. Il démontre que la pression fiscale se déplace du revenu vers la consommation, épousant d'avance les contours d'une population vieillissante et comportant moins d'actifs. Il affirme aussi que l'on accentuera les futurs clivages au sein des retraités par le biais d'une retraite dorée pour ceux qui ont les moyens d'épargner.

Weiss-Altaner affirme qu'il est regrettable que les démographes québécois ayant le monopole des questions démographiques au Québec n'aient pas davantage réfléchi au sens social et historique des mouvements de population. Le bilan que j'ai préparé pour le présent numéro montre d'une part que les choses sont en train de changer du côté de la démographie et que d'autre part le monopole s'effrite à mesure que les autres sciences sociales et en particulier la sociologie s'intéressent aux phénomènes démographiques (voir texte de Piché). Des trois phénomènes démographiques, c'est la fécondité vue ici comme reproduction des êtres humains qui a reçu le plus d'attention et c'est la perspective féministe qui est largement responsable du renouveau de la pensée en cette matière. Du côté de la migration, ce sont davantage les modèles économiques que sociologiques qui prédominent. Quant à la mortalité, les modèles explicatifs sont inexistantes, sauf quelques percées du côté de la santé au travail et de la santé des femmes. Enfin, c'est essentiellement la démographie qui développe présentement une problématique concevant les phénomènes démographiques comme faisant partie d'un tout (le régime démographique) et trouvant leur signification dans les rapports sociaux de production et de reproduction. Le présent numéro reflète en tout point les conclusions précédentes. Six textes portent sur un aspect ou l'autre de la reproduction des êtres humains (fécondité) alors qu'un seul aborde la mortalité et un seul la migration, ce dernier utilisant un modèle macro-économique. Enfin, un texte aborde la question plus globale de la reproduction familiale, la mobilité géographique y jouant un rôle clé.

Gauvreau nous introduit d'emblée à la problématique de la reproduction démographique et de ses liens avec la reproduction sociale. D'une part, c'est la famille qui constitue le lieu privilégié de la reproduction démographique: elle est ainsi définie comme unité de production et de reproduction. Comment se forme la famille où le couple devient dans cette optique une question centrale. Si la nuptialité est un rouage essentiel de la reproduction, elle joue un rôle également central dans la production: ainsi, les comportements nuptiaux varieront selon la place des individus dans la structure de production. En contrepartie, la nuptialité concourt elle-même à la reproduction des structures sociales par le processus de l'endogamie professionnelle des conjointes et conjoints dont les enfants occuperont à leur tour des places sociales identiques. Pour illustrer ces hypothèses, l'auteure examine les variations de l'âge au mariage dans le contexte historique de la ville de Québec pendant le régime français.

Comme toute production, la production des êtres humains implique du travail: la question du travail domestique est centrale à la reproduction démographique. Le Bourdais, Hamel et Bernard tentent d'évaluer l'étendue du partage du travail domestique entre les hommes et les femmes à partir d'une enquête menée auprès d'un échantillon de ménages québécois en 1986. L'étude démontre entre autres que le travail domestique demeure encore aujourd'hui largement féminin; que pour les femmes, l'augmentation du travail domestique est largement supérieure à celle des hommes lorsque les charges familiales s'alourdissent; que lorsque les deux occupent un emploi, la femme partage son temps moitié-moitié entre le travail domestique et le travail rémunéré alors que l'homme ne consacre qu'un cinquième de son temps total de travail au travail domestique; que les facteurs qui diminuent le travail domestique des femmes n'entraînent pas d'augmentation compensatoire chez les hommes; et enfin que le partage du travail domestique est davantage relié aux rapports de sexes que de classes.

Le fait que le travail domestique est largement assigné aux femmes va déterminer des trajectoires socioprofessionnelles spécifiques à celles-ci. Le texte de Kempeneers s'adresse à cette

question de l'articulation entre le travail domestique et le travail rémunéré. Selon elle, le clivage entre les catégories officielles d'actives et d'inactives est flou, car les périodes d'activités salariées et non salariées se succèdent et se chevauchent. Dans son étude de la discontinuité des trajectoires à partir de l'enquête canadienne de fécondité (1984), Kempeneers inverse la question habituellement posée: elle se demande pourquoi les femmes sortent du marché de l'emploi. Le résultat le plus original de son travail est certes le fait que les interruptions ne sont pas uniquement dues aux facteurs familiaux mais aussi et d'une façon importante aux conditions du marché de l'emploi. Ceci l'amène à conclure que le phénomène du travail féminin relève d'une même logique, «celle de la division sexuelle du travail, à l'œuvre simultanément dans la production domestique et non domestique».

La division sexuelle du travail pose avec acuité le problème de la gestion du temps de travail pour les femmes ayant des enfants en bas âge. La revendication d'un système de garderies adéquat constitue un enjeu particulièrement important pour l'amélioration des conditions de la reproduction humaine. La recherche de Granger vise justement à examiner les conditions de luttes pour la mise en place d'un système de garderies gratuites et universelles au Québec. Les enjeux sont énormes par l'ampleur du fardeau financier: si la collectivité (en particulier l'État et les employeurs) n'absorbe pas les coûts impliqués par la garde des enfants ou si elle n'absorbe qu'une infime partie de ces coûts, ce sont les femmes par leur temps de travail non rémunéré qui sont alors obligées de les absorber. L'étude de Granger montre à quel point l'État résiste à ces revendications, d'une part, en limitant le plus possible les ressources collectives assignées aux garderies et d'autre part, en enlevant aux parents le contrôle de leurs garderies en y substituant la réglementation centrale et le pouvoir bureaucratique.

La production des êtres humains met en jeu de multiples façons le corps des femmes: l'une de celle-ci est certainement le rapport à la fertilité et à la stérilité. Comme c'est aux femmes qu'incombe la responsabilité de la régulation de la fécondité pendant la période dite fertile, elles sont aux prises avec des nombreux problèmes de contraception. L'un de ceux-ci est le recours à la stérilisation comme moyen moderne et radical répandu pour mettre fin à la fertilité, sujet abordé par Marciel-Gratton. En fait, elle se demande quel est le degré de satisfaction des femmes ligaturées: pour ce, elle utilise des données d'enquête à partir d'un échantillon représentatif de femmes ligaturées âgées de 25 à 44 ans dans la région métropolitaine de Montréal. Elle indique que 13 % de ces femmes auraient vraiment essayé d'avoir un autre enfant eussent-elles été encore fertiles. C'est la précocité de l'âge à la ligature des trompes qui est la variable explicative la plus importante, les variables socio-économiques jouant peu.

Une autre facette du rapport au corps de la femme dans la reproduction humaine, et non le moindre, est l'avènement de nouvelles technologies. Vandelac force la réflexion sur l'impact des nouvelles technologies de procréation (TDP) sur les rapports hommes-femmes. Elle examine d'une façon critique la terminologie reliée au phénomène des «mères porteuses». Selon elle, certaines TDP inversent la place des sexes dans la procréation, voire annulent la mère au profit du géniteur, et font des femmes de «véritables incubateurs ambulants».

Abordons maintenant une autre composante essentielle de la reproduction démographique, la mobilité spatiale. Il existe au Québec une littérature relativement abondante sur la question de l'immigration et des rapports ethniques. Le présent numéro n'en parle pas pour une raison purement conjoncturelle: au moins neuf revues québécoises (y compris *Sociologie et sociétés*) ont récemment présenté des numéros sur ce thème¹. Toutefois, nous avons inclus l'étude de Giguère sur les migrations interrégionales au Québec qui tente de mettre en relation le développement capitaliste des régions du Québec et les migrations interrégionales. Il utilise un modèle macro-économique marxiste dans lequel l'indicateur du développement est la composition organique du capital: plus celle-ci est élevée, plus le bilan migratoire est positif.

Dans une société rurale, la mobilité spatiale constitue une pièce maîtresse de la reproduction sociale. Bouchard et Larouche abordent cette question dans le Saguenay des années 1840-1900, caractérisé par un espace en expansion permettant un système de transmission familiale ouvert, *i.e.* visant à établir le maximum d'enfants comme agriculteurs. On voit que dans ce contexte (mais n'en est-il pas toujours ainsi dans tout système social?) la mobilité impliquée par l'établissement

1. Voir la revue de ces revues dans V. Piché, «Immigration et ethnicité: une revue des revues», *Revue internationale d'action communautaire*, 14 (54), 1985, pp. 202-205.

est à la fois *spatiale* (installation sur de nouvelles terres) et *sociale* (ancrage dans des rapports familiaux). L'étude démontre d'ailleurs l'importance de la parenté comme rapport social fondamental. De plus, pour la grande majorité des enfants (les trois quarts), l'établissement se fait de façon relativement égalitaire; les données indiquent que pour les autres, il existe une certaine inégalité entre frères et sœurs et entre aînés et cadets.

La mortalité aussi fait partie du régime démographique et elle aussi est ancrée dans le social. L'étude de Duchesne, Laurin et Juteau s'inscrit dans la tradition démographique des recherches sur la mortalité (ou la longévité) qui visent à montrer les inégalités devant la mort. À partir d'un échantillon de religieuses québécoises, elles tentent de comparer leur longévité à celle des femmes laïques.

Une dernière étude se veut une première réflexion sur l'utilité de la génération comme catégorie analytique dans la théorie sociale. Falardeau pose l'hypothèse que le poids d'une génération peut affecter le cours de l'histoire à son avantage. L'hypothèse est de taille: jusqu'à maintenant, la génération a surtout été conceptualisée en tant que référant à une même expérience historique. Ici, l'auteur se demande si le poids numérique de la génération du «Baby Boom» n'aurait pas imposé en quelque sorte son discours sur l'ensemble de la société québécoise. Quoiqu'il en soit, il est clair que la génération et l'âge apparaissent aujourd'hui comme des catégories analytiques importantes: elles expriment des rapports sociaux de classes d'âge qui interviennent avec les autres rapports sociaux (de sexes, de classes sociales, rapports ethniques) comme facteurs de stratification sociale.

Victor Piché